

comme ayant fait retarder l'amnistie promise par Sir John Young, est la surexcitation des esprits dans la Puissance et surtout dans la province d'Ontario. Ce n'est pas là simplement mon opinion, mais aussi l'opinion que m'ont exprimée certains membres de l'ancien gouvernement. La réponse que l'on me donnait était que la surexcitation des esprits était si grande, que l'amnistie entraînerait la chute du gouvernement. Je parlai d'abord de l'amnistie à Sir Geo. Cartier, puis à Sir John A. McDonald et subéquemment à M. Langevin. J'en parlai aussi à d'autres membres du gouvernement, mais non pas d'une manière aussi minutieuse, parce que je n'étais pas en rapports aussi intimes avec eux. La réponse que j'ai mentionnée, me fut donnée par chaque membre du gouvernement quand je leur en parlai.

Dans les conversations que j'eus avec ces messieurs, je compris toujours que l'amnistie devait être pleine, complète et entière. Je ne parlai jamais d'une amnistie partielle selon cette proclamation. On ne me fit mention d'une amnistie partielle qu'en 1873. Cette mention me fut faite verbalement et non par écrit par Sir John A. Macdonald. Je partis pour Rome dans le cours du mois d'octobre.

“ Le soir antérieur à mon départ de Paris, je lus une dépêche télégraphique annonçant que les troubles avaient éclaté à la Rivière-Rouge.” Ce sont les premières nouvelles que j'eus à ce sujet. Je partis, cependant, le lendemain matin, et me rendis à Rome. A mon arrivée là, d'autres dépêches télégraphiques confirmèrent les nouvelles que j'avais apprises à Paris, et, quelques jours plus tard, je reçus des lettres qui m'apprenaient qu'en effet M. McDougall avait été rencontré à la frontière et qu'il avait été repoussé. La semaine suivante, j'eus d'autres nouvelles qui me mirent au cou-

rant des progrès du mouvement, Je puis constater ici que la dernière communication que je reçus alors, de la Rivière-Rouge, portait la date du 16 novembre 1869; je ne reçus ensuite aucune autre communication jusqu'à mon arrivée à Pembina dans le cours du mois de mars de l'année suivante. Le jour de Noël, Sa Grâce l'archevêque d'Halifax vint me trouver avec une lettre de Sir Edward Kenny, dans laquelle il disait à Sa Grâce que des troubles s'étaient élevés à la Rivière-Rouge. On y exprimait aussi le regret de mon absence et le désir de m'y voir retourner. Je répondis à Sa Grâce que cela était impossible à cause de la réception que j'avais eue lors de mon passage à Ottawa. Je désire expliquer ici que cela ne se rapportait aucunement à la manière dont j'avais été reçu personnellement. J'entendais dire que je ne voyais pas de quelle utilité je pourrais être, vu qu'on ne me donnerait probablement pas les moyens de pacifier le peuple. Deux jours plus tard, Sa Grandeur l'évêque Langevin, de Rimouski, me montra une lettre de son frère, l'honorable M. Langevin, mentionnant les difficultés de la Rivière-Rouge et exprimant le désir de me voir revenir. Je n'entends pas dire que ce désir fut exprimé dans la lettre, mais l'évêque Langevin, ayant cette lettre entre les mains, me dit qu'il était bien malheureux que je ne pusse retourner au pays. Je lui dis alors: “ Votre frère connaît les raisons qui m'empêchent de retourner.” Sur cela, il me dit: “ Consentiriez-vous à retourner ? ” — “ Oui,” lui répondis-je, “ je consens à retourner si le gouvernement me le demande et me donne les moyens de régler la difficulté.” Il me demanda alors la permission de télégraphier à son frère à cet effet, et j'y consentis. Le 8 janvier, il m'apporta une dépêche télégraphique qu'il avait reçue de son frère. Je produis cette dépêche :